

NOUVEAU GOUVERNEMENT : PERIFEM SOUHAITE RÉINSTAURER UN DIALOGUE POUR UNE TRANSITION DURABLE ET EFFECTIVE DU COMMERCE

Paris, le 23 décembre 2024,

Alors qu'un nouveau gouvernement vient d'être nommé, **Perifem**, interlocuteur reconnu des pouvoirs publics pour un commerce plus responsable, se félicite de la nomination des ministres dont les périmètres impactent la transformation du commerce : **Véronique Louwagie** (Commerce), **Éric Lombard** (Économie & Finances), **Agnès Pannier-Runacher** (Transition Écologique), **Annie Genevard** (Agriculture), **Marc Ferracci** (Industrie & Énergie), **Bruno Retailleau** (Intérieur), **Valérie Létard** (Logement) et **Charlotte Parmentier-Lecocq** (Autonomie & Handicap).

Perifem, qui avait déjà dénoncé en septembre dernier de nombreux dysfonctionnements et approches non réalistes, rappelle au nouveau gouvernement de prendre en compte les problématiques spécifiques du secteur du commerce et de la distribution à travers une concertation active. Alliées de poids de la transition énergétique et environnementale, les enseignes du commerce et de la distribution représentées par Perifem attendent en effet des mesures pragmatiques pour faciliter leur transition.



Pour Franck Charton, Délégué général de Perifem : *« **Le retour d'un ministère dédié au Commerce est, nous l'espérons, le signal de mesures pragmatiques et adaptées aux réalités du secteur. Nous sommes aujourd'hui très inquiets devant des mesures inappropriées et dont les délais d'application ne sont pas raisonnables.***

Nous restons en revanche fortement mobilisés, à l'image de nos récentes actions notamment autour de la mise en place d'une plateforme commune de collecte de données CO₂ ou nos contributions au plan national d'adaptation au changement climatique. Agissons de concert pour que nos magasins soient pleinement des acteurs de la transition durable. »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DES DÉCRETS REMIS EN CAUSE OU EN ATTENTE

Le coût de l'énergie est un sujet très préoccupant impactant l'inflation et le modèle économique des enseignes. Perifem rappelle à nouveau le prix de l'énergie très élevé pour les professionnels et demande **la révision de l'accord de l'État avec EDF pour garantir aux utilisateurs professionnels un coût de l'énergie proche des coûts de production.**

De plus, **les sujets autour des parkings des surfaces commerciales sont nombreux**, à commencer par **la couverture photovoltaïque des parkings existants (ombrières) et des toitures**, notamment concernant la définition de la surface de couverture, les délais d'application ou encore la mixité des solutions pour permettre en même temps la production d'énergie et la végétalisation de ces zones.

Autre sujet, **les bornes de recharge** dont l'installation est devenue l'un des piliers de la politique de transition énergétique. Si la loi LOM multiplie par 5 le nombre de bornes de recharge, **ce nombre va être à nouveau doublé via la transposition d'une directive européenne.** Perifem demande une approche pragmatique de cette mesure en formulant une obligation de puissance pour laisser aux acteurs la possibilité de s'adapter à leur zone de clientèle.

Enfin, de nombreuses mesures doivent être prises pour soutenir la transition énergétique des magasins. **Deux réglementations doivent ainsi être non seulement actées mais aussi articulées pour permettre à la loi de s'appliquer et ne pas placer des commerces en situation de non-conformité** : la réglementation thermique à la conception et le décret tertiaire à l'exploitation qui impose une réduction des consommations énergétiques des magasins. 4 ans après la date légale du début de l'obligation, et sans que l'échéance de 2030 ne soit repoussée, **l'arrêté sur les valeurs de consommation énergétique pour le commerce n'a toujours pas été publié, rendant impossible la mise en œuvre satisfaisante des obligations.** De même, **la transcription en droit français de la directive européenne sur l'efficacité énergétique** est un texte en attente. Incluant dorénavant les commerces de moins de 1.000m², le décret doit intégrer une logique de simplicité et être adapté à la réalité des petits commerces.

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE : DES POLITIQUES À METTRE EN ŒUVRE

Perifem, fortement mobilisée sur le sujet de l'adaptation au changement climatique des espaces commerciaux, a apporté une contribution et formulé des propositions dans le cadre de la consultation sur **le 3^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique.** La filière poursuit bien sûr les efforts nécessaires à la décarbonation : la fédération a chiffré le coût net de la décarbonation des points de vente à plus de 18 milliards d'euros et a analysé

les différents problèmes à travers des exemples permettant ainsi un dialogue constructif et des propositions concrètes.

Fer de lance de la consommation responsable, Perifem souhaite **des clarifications concernant la réduction des emballages à usage unique. La publication du décret d'application de la Loi Climat autour de l'objectif des 20% de surface de produits en vrac à atteindre d'ici 2030 est également attendu.** La fédération a enfin besoin d'éclairages pour comprendre l'investissement des pouvoirs publics dans la sensibilisation des consommateurs à ce nouveau mode d'achat.

SÉCURITÉ, UN SUJET ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES COMMERÇANTS

Avec l'augmentation des vols, les enseignes adhérentes de Perifem ont besoin d'évolutions législatives, coordonnées avec le ministère de l'intérieur, **pour soutenir la sécurisation des personnels, des clients et des magasins**, notamment dans l'utilisation de la vidéosurveillance augmentée.

Contact presse :

Émilie Delozanne : emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

À propos de Perifem :

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable. Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique. Sur ces sujets, Perifem représente aujourd'hui 80% du Top 50 des enseignes de la distribution physique et les 4 leaders des centres commerciaux soit un total de 300 milliards € de CA, 35.000 magasins, 400 centres commerciaux et 70 millions m² de surface commerciale.

Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable. Plus d'infos sur www.perifem.com et www.magasinresponsable.com